

S o m m a i r e

► Dossier thématique I : « Famille et argent »	
Introduction : Famille et argent, <i>Caroline Henchoz, Gilles Séraphin</i>	3
Amour, famille et entreprise : la transmission du patrimoine au sein de l'entreprise familiale, <i>Yvan Droz</i>	9
Transferts économiques, sentiments et obligations en familles précaires, <i>Fabien Deshayes</i>	23
Endettement problématique des jeunes et solidarité familiale, <i>Caroline Henchoz, Tristan Coste</i>	37
► Dossier thématique II : « Mixités conjugales et familiales »	
Introduction : Mixités conjugales et familiales, <i>Beate Collet, Anne Unterreiner</i>	49
Projets identitaires parentaux des couples mixtes au Québec et au Maroc. Similitudes et effets du contexte national, <i>Catherine Therrien, Josiane Le Gall</i>	55
« Venues pour les plages, restées pour les garçons ». Du tourisme à l'expatriation amoureuse des femmes occidentales à Zanzibar, <i>Altair Despres</i>	67
Gérer la conjugalité et la pluriparentalité dans les familles « mixtes » recomposées : les stratégies d'évitement des conflits des migrantes philippines et thaïlandaises, en Belgique, <i>Asuncion Fresnoza-Flot</i>	79
Des épouses dominées ? Mariages transnationaux, inégalités dans le couple et parcours migratoires en France de femmes russes, biélorusses et ukrainiennes, <i>Ronan Hervouet, Claire Schiff</i>	95
Désirer l'« autre » : mariages franco-américains et sociabilité transnationale au XIX ^e siècle, <i>Nicole Leopoldie</i>	107
L'action des groupes militants en faveur des couples binationaux. Entre soutien humain, juridique et conscientisation, <i>Laura Odasso</i>	119
► Varia	
Qui sont les parents auteurs de secouements à enfants ?, <i>Natacha Vellut, Jon Cook, Anne Tursz</i>	135
Mériter la paternité : sur les discours et les stratégies des pères célibataires par choix en Espagne, <i>Fernando Lores Masip, Ariadna Ayala Rubio</i>	149

▶ <i>Notes de lecture/Vient de paraître</i>	
« La fabrication des enfants. Un vertige technologique », François Ansermet, par Anne Thevenot.....	169
▶ <i>Présentation des auteurs</i>	173
▶ <i>Appel à contribution « Recherches familiales n° 15 » :</i>	
« Unions-Désunions ».....	181

Introduction

Famille et argent

Caroline Henchoz, Gilles Séraphin

Longtemps, l'interprétation dominante de l'argent fut celle d'une monnaie de marché. C'est en termes économiques que l'on définit ses fonctions, ses caractéristiques et sa circulation. Depuis les années 1980 surtout, nombre de travaux en sciences humaines et sociales ont montré qu'au-delà de ses caractéristiques purement quantitatives, l'argent comporte des dimensions sociales et culturelles. Ce numéro de *Recherches familiales* ne s'interroge pas sur la monnaie du marché, mais bien sur la monnaie de la famille. À l'instar de Marcel Mauss qui observait au début du xx^e siècle que l'argent était essentiellement un fait social, nous avons souhaité rassembler les résultats d'études portant sur l'argent en tant que fait familial. On a parlé de la vie sociale de l'argent, mais qu'en est-il de sa vie familiale ? Quelles en sont les particularités ? En quoi l'argent familial se distingue-t-il de l'argent du marché ? En quoi les logiques économiques influencent-elles la vie familiale et, inversement, en quoi la vie de famille imprègne-t-elle la circulation et la signification accordée à l'argent ?

◀ L'économie de la famille

Ces questions peuvent être abordées sous différents angles. Ainsi, l'intérêt peut se porter sur *l'économie de la famille et son fonctionnement*. Il s'agit alors d'analyser les pratiques relatives à l'argent comme les affectations budgétaires, les organisations financières des ménages, les rôles économiques de chacun ou encore la gestion du quotidien familial. L'approche peut être longitudinale, en montrant par exemple comment le fonctionnement financier s'élabore et évolue durant l'histoire familiale ; ou encore en dévoilant les conséquences de certains événements, comme la mise en ménage, l'arrivée des enfants, une séparation ou un décès, sur l'économie familiale. *Acontrario*, l'on peut aussi étudier la manière dont l'argent, son usage ou sa perception, affecte la vie de la famille et les relations entre ses membres. L'approche peut aussi être comparative, par exemple en mettant en évidence la spécificité des fonctionnements économiques des ménages selon leur niveau social, leurs revenus, ou encore selon l'appartenance sexuelle ou culturelle de ses membres.

◀ La circulation de l'argent

Une autre dimension de l'économie familiale à explorer concerne la *circulation de l'argent* entre les membres de la famille. Celle-ci peut prendre différentes formes et significations selon la nature du lien entre les acteurs (reliés par des liens conjugaux ou générationnels), les périodes de la vie ou encore l'histoire familiale : argent de poche, héritage et transmission, transferts transnationaux, entraide, prêt ou don. De quelles nature, direction, fréquence et intensité sont les flux financiers familiaux ? Quels sont les règles implicites et explicites, les coutumes et les rites qui régissent cette circulation ? S'interroger sur les règles et les normes familiales en matière financière permet également de questionner des concepts économiques, par exemple ceux de valeurs, de coûts, d'utilité ou de rationalité. L'argent prend-il valeur de lien lorsqu'il circule dans la famille ? Quand sépare-t-il ? Quand unit-il ? Dans les activités économiques suscitées par certains événements familiaux comme les naissances, baptêmes, mariages, enterrements, l'on peut lire des formes de rationalité qui sont loin de la rationalité purement matérialiste, égocentrée et utilitariste de l'*homo œconomicus* : quelles sont-elles ? Comment les comprendre ?

◀ Argent, statuts et liens familiaux

En ce sens, au-delà de sa matérialité, la *circulation de l'argent* au sein de la sphère familiale est à la fois *révélatrice et constitutive du lien et des statuts familiaux*. Autrement dit, si l'argent, ses usages et ses représentations peuvent être définis et redéfinis par des réseaux et des relations sociales et familiales, ils peuvent aussi contribuer à les définir et redéfinir. Que dit l'argent des relations nouées par les époux, les concubins ou les partenaires ? Que dit-il des relations au sein des familles recomposées et de celles maintenues entre des conjoints séparés ou divorcés ? Qu'implique donc la circulation d'argent entre donateur et donataire en termes de relations de pouvoir, de solidarité ou d'amour ? Quels sont les enjeux monétaires, mais aussi statutaires, identitaires, sociaux, moraux, relationnels et émotionnels de la circulation de l'argent ? Ces questions peuvent par exemple être appréhendées selon des dimensions intergénérationnelles, interculturelles, intergenres ou interpersonnelles.

◀ L'encastrement social de l'économie familiale

Ces questions nous amènent à suggérer une approche complémentaire de l'articulation entre famille et argent : celle de *l'imbrication ou de « l'encastrement » social de l'économie familiale*. L'exemple de l'encastrement entre famille et économie le plus évident est celui de l'entreprise familiale, mais il en existe d'autres comme lorsque les conjoints ou les parents et les enfants sont partenaires professionnels ou employeurs les uns des autres. Comment ceux-ci gèrent-ils, articulent-ils ou différencient-ils ces relations ? On peut aussi suggérer d'aller au-delà du décloisonnement des sphères de l'économie et de la famille

pour intégrer dans l'analyse l'ensemble des biens, des services, des émotions et des sentiments qui circulent dans la sphère familiale. Alors que dans la sphère publique, l'argent est considéré comme un facilitateur d'échanges, qu'en est-il dans la sphère privée ? Comment les familles gèrent-elles des échanges, des pratiques et des relations qui, dans les sociétés occidentales, semblent de plus en plus monétarisées ou financiarisées ? Comment gèrent-elles ces logiques, celles du marché et celles du privé, qui sont *a priori* perçues comme antagonistes ? Quelle est la convertibilité ou la fongibilité de l'argent dans la sphère privée ? S'il semble moralement condamnable (ou du moins suspect) de fonder une relation conjugale sur un échange entre, par exemple, bien-être matériel d'un côté, jeunesse et beauté de l'autre, pourquoi est-il au contraire appréciable qu'un enfant réponde par de la gratitude à un versement d'argent ?

◀ L'argent comme objet de sentiments

D'ailleurs, la question du sentiment (et du ressentiment) lié à la circulation de l'argent dans la famille peut constituer un point singulier à traiter, car il est transversal à toutes les dimensions suggérées dans cette introduction. Il permettrait par exemple de développer la constitution du sens de la dette au sein des familles : comment circulent la confiance et la suspicion, la gratitude et la jalousie, ou encore comment se recomposent les hiérarchies symboliques (aîné/cadet ; garçon/fille...).

◀ L'économie familiale : droit et État-providence

Cela nous amène à suggérer une dernière piste qui est celle de *l'économie familiale dans le droit* des États occidentaux. En effet, en soutenant jusqu'à récemment le modèle conjugal du pourvoyeur financier et de la pourvoyeuse de soins, le Code civil a contribué à encadrer et institutionnaliser ce type d'échange conjugal entre services d'un côté et soutien financier de l'autre. On peut retrouver d'autres exemples dans le droit comme l'obligation d'entretien des parents envers les enfants et inversement. Une perspective plus macrosociale peut avoir pour ambition de dresser un état des lieux de la situation économique ou financière des familles ou encore de traiter du cadre général dans lequel l'économie familiale se construit. La régulation de la circulation monétaire intrafamiliale par la puissance publique en constitue un aspect. Les encadrements juridiques et légaux des dons, des successions, des obligations alimentaires, ou encore la fiscalité ou les allocations familiales rendent compte d'une conception normative de la famille qui a des conséquences sur les pratiques financières. Plus généralement, on peut se questionner sur les effets du contexte culturel, institutionnel, législatif, politique et social sur l'économie de la famille. Si l'on se place du point de vue des acteurs familiaux, c'est leur compréhension de ce contexte, leurs relations avec les institutions ou encore la manière dont ils traduisent les messages institutionnels en pratiques qui peuvent être mis en évidence.

◀ L'argent comme acteur de la vie familiale

Outil, but ou moyen, héritage ou investissement, régulateur, facilitateur ou au contraire annihilateur, l'argent est un acteur central de la vie familiale. L'argent révèle et constitue l'intime des familles. Il permet d'en retracer le passé, d'analyser le présent et d'envisager le futur. Conçu pour circuler, pour faciliter les échanges ou pour être thésaurisé, il apparaît dans toutes les sphères de la vie familiale et à toutes les étapes de la vie, du premier cadeau de naissance au financement de l'enterrement. L'argent a un cours, un « taux de change », une valeur, des significations, des usages et des formes qui sont propres aux relations familiales et qui varient également selon les sphères de la vie familiale. Facteur d'intégration ou de désintégration, révélateur de solidarité ou de pouvoir, créateur d'égalité ou d'inégalité, il est vecteur d'enjeux politiques, identitaires, statutaires et symboliques. Son analyse requiert de tenir compte du contexte, de la temporalité, des pratiques, des acteurs, de leurs interactions et de la relation qu'ils entretiennent.

◀ Les articles proposés et retenus^[1]

Lorsque la revue *Recherches familiales* a lancé un appel à articles pour ce dossier thématique « Famille et argent » – la première partie de l'introduction le reprend d'ailleurs quasi *in extenso* – les membres du comité de rédaction souhaitaient mettre en lumière la diversité des usages, des affects et des significations de cet inconnu qu'est l'argent des familles. Ils pensaient recevoir des articles qui s'intégraient dans l'un des sous-thèmes mentionnés ci-dessus. Or, force est de constater que, contrairement à ce qui s'observe habituellement, la revue a reçu peu de contributions et que les articles retenus s'intégraient dans plusieurs sous-thèmes.

Pour expliquer ce phénomène, nous émettons plusieurs hypothèses. La première est rattachée au fait que peu de chercheurs francophones travaillent spécifiquement sur l'imbrication entre famille et argent. La seconde est que cette thématique a perdu de sa visibilité (et de son attrait ?) à mesure que croissait l'intérêt des chercheurs pour l'étude des usages et significations sociales de l'argent. Si, dans les années 1990 et au début des années 2000, on recense dans les revues de langue française plusieurs numéros spéciaux consacrés explicitement à la famille et l'argent^[2], ce thème semble depuis lors intégré dans des réflexions plus globales qui répondent peut-être davantage aux préoccupations politiques et sociales contemporaines. Outre les pratiques monétaires et les rapports que les individus et les ménages entretiennent à l'argent, les dossiers thématiques^[3] portent désormais sur la monétarisation et la financiarisation de l'économie ou sur les enjeux

[1] Conformément au règlement intérieur de la revue, les articles proposés par des membres du comité de rédaction ont été évalués par, au moins, trois évaluateurs extérieurs à celui-ci.

[2] Par exemple, les dossiers consacrés à l'« Argent du couple et comptes familiaux » dans la revue *Dialogue* en 1990 (n° 109), à « L'argent en famille » dans *Terrain* en 2005 (n° 45) ainsi qu'à « La famille et l'argent », la même année, dans *Enfances, Familles, Générations* (n° 2).

[3] Voir par exemple, en 2009, le dossier thématique de *Sociétés contemporaines* « Vivre et faire vivre à crédit » (vol. 4/76) ; en 2014, celui de *Pensée plurielle* « Rapport à l'argent et problématiques financières » (vol. 3/37) ; et, en 2015, les dossiers « Les usages sociaux de l'argent » de la revue *Terrains et théories* (vol. 1) et « L'argent domestique : des pratiques aux institutions » dans *Critique internationale* (vol. 4/69).

sociaux inhérents comme l'endettement problématique et le surendettement. On relève également des numéros spéciaux consacrés à l'argent des migrations^[4] ou encore à la socialisation économique^[5] qui, de leur côté, rendent compte des conséquences économiques et sociales des transferts et de la circulation de l'argent. La famille n'est pas absente, elle fait partie intégrante d'une configuration d'acteurs dont on essaie de mieux comprendre les relations, les influences et les intersections. Cette perspective a les avantages d'une approche holistique mais elle a peut-être aussi le défaut de perdre de vue la spécificité du lien entre famille et argent. En outre, le fait que les termes mobilisés empruntent parfois à l'économie et parfois aux sciences humaines et sociales – ménage, famille, domestique, argent, monnaie, finance, économie – ne contribue pas à favoriser la visibilité – et probablement l'identification – à ce champ de recherche. Non seulement l'argent est le thème interdisciplinaire par excellence mais il est aussi transversal aux différentes dimensions de la vie quotidienne, ce qui nous amène à notre troisième hypothèse. Dans les contributions retenues, l'argent familial est souvent abordé par le biais d'autres sujets, ce qui explique que les auteurs traitent conjointement de plusieurs des entrées que nous avons précédemment énumérées.

Ainsi, Yvan Droz analyse la transmission du patrimoine au sein de l'entreprise familiale (« Amour, famille et entreprise : la transmission du patrimoine au sein de l'entreprise familiale »). Selon lui, le destin des très petites entreprises familiales dynastiques reste ordonné par la logique patrimoniale, véritable axe autour duquel tournent deux autres principes : d'une part, la complémentarité fonctionnelle et la logique économique du profit expliquent le fonctionnement de l'entreprise ; d'autre part, les prescriptions de genre offrent des représentations idéales de la masculinité et de la féminité auxquelles se rattachent l'amour romantique et la famille « classique ». Les sentiments amoureux ancrent dans les corps ces représentations entremêlées. L'éthos de l'amour romantique et son idéal familial offrent un moyen de rendre acceptables aux yeux d'un monde extérieur – fasciné par l'accomplissement personnel et l'épanouissement de soi – les exigences qu'impose la transmission patrimoniale d'une entreprise. Aujourd'hui, dans les très petites entreprises familiales dynastiques, le mariage d'amour – ou le divorce – et les émotions qu'il suscite n'échappent pas à la logique patrimoniale et la rendent prosaïquement légitime au nom de l'idéal de l'amour romantique ou du respect du bien de ses enfants en garantissant la transmission du patrimoine.

Fabien Deshayes, quant à lui (« Transferts économiques, sentiments et obligations en familles précaires »), constate que dans les familles pauvres, le manque d'argent structure les existences et irrigue les relations. L'enjeu consiste à se protéger, tout en assurant la sécurité des autres membres de la famille, au premier rang desquels figurent les plus vulnérables. À côté des revenus déclarés – le plus souvent le Revenu de solidarité active, l'Allocation adulte handicapé ou l'Allocation de solidarité aux personnes âgées – s'opèrent des transferts d'argent qui visent à sécuriser autant que faire se peut les existences : la socialisation de l'argent est un fait majeur dans les milieux pauvres. Chacun tente de mutualiser les moyens existants afin d'éviter de sombrer. À partir d'une enquête ethnographique, cet article propose d'éclairer les transactions économiques qui font toujours intervenir conjointement des affects et des liens familiaux.

[4] Cf. le dossier « L'argent des migrations », *Autrepart*, 2013 (vol. 4/67-68).

[5] Par exemple en 2015 dans la *Revue suisse de sociologie* (vol. 41/2) « Socialisation économique et pratiques financières des jeunes ». À noter le numéro 10 d'*Agora débats/jeunesses* publié en 1997, « Se faire de l'argent ».

Pour conclure, Caroline Henchoz et Tristan Coste (« Endettement problématique des jeunes et solidarité familiale ») étudient le rôle des parents dans le parcours d'endettement problématique d'hommes et de femmes de moins de 30 ans. Ils montrent par quels processus ces derniers passent du secret rattaché à leur situation économique difficile à son dévoilement, étape nécessaire à l'activation de la solidarité parentale qui s'avérera une source importante et parfois unique de soutien. Outre le fait qu'il apporte un nouvel éclairage sur les processus de mobilisation de l'entraide familiale, cet article se donne comme objectif de mieux comprendre pourquoi certains jeunes s'enlisent dans un endettement chronique et problématique, alors même qu'ils disposent de ressources extérieures qui les aideraient à y faire face. Selon les auteurs, le processus d'activation de la solidarité familiale dépend du sens donné aux dettes durant cette période particulière de la vie qu'est la jeunesse. En effet, lorsqu'il n'est pas maîtrisé, l'endettement est vécu et perçu comme le signe d'une immaturité économique et d'un échec de la transition à la vie adulte que l'on souhaite cacher.